

10 février 2020

DE : Roland MATHIEU

OBJET :

Marché public Scanner 3D

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Sandrine QUEMIN

Secrétaire générale

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Cahier des clauses particulières valant règlement de consultation

Objet : Fourniture d' un scanner laser 3D

Marché à procédure adaptée (MAPA) articles R2123-1 à R2123-4
du Code de la commande publique

Publication du marché

Sur le site de l'ENSAL Lyon <http://www.lyon.archi.fr/marches-publics>,
Dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Public (BOAMP)

N° DE MARCHE : 2020_01

Date limite de réception des offres : 10/03/2020 à 16:00 heures

Délai de validité des offres 60 jours à compter de la date de réception des offres

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

- 1.1- Nature du marché
- 1.2- Objet du marché
- 1.3- Durée du marché
- 1.4- Délai d'exécution

ARTICLE 2: DESCRIPTION DU MATERIEL ET DES PRESTATIONS

ARTICLE 3: DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU MATERIEL

ARTICLE 4 : DEPOT DES OFFRES

- 4.1- Liste des pièces à fournir :

ARTICLE 5: CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

ARTICLE 6 : GARANTIE DES PRESTATIONS

- 6.1 Matériel de remplacement

ARTICLE 7 : OPTIONS

- 7.1 Formation
- 7.2 Contrat de maintenance

ARTICLE 8: PAIEMENT

- 8.1- Conditions de paiement
- 8.2- Ordonnateur
- 8.3- Comptable assignataire des paiements

ARTICLE 9: LITIGE

La partie contractante est :

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon représentée par sa Directrice Madame Nathalie Mezureux.

La personne responsable du marché est la secrétaire générale Madame Sandrine Quemin.

Le comptable assignataire des paiements est l'agent comptable de L'ENSAL

Les renseignements d'ordre administratif pourront être obtenus auprès de :

Sandrine Quemin, secrétaire générale

Mail : sandrine.quemin@lyon.archi.fr

Présentation de l'ENSAL

L'ENSAL est une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises qui préparent les étudiants au diplôme d'État d'architecte. Les études d'architecture se déroulent en trois cycles : licence, master, doctorat. L'ENSAL propose également l'HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre) et prépare aux concours d'AUE (Architecte Urbaniste de l'Etat).

La conception du projet architectural et urbain, l'expérimentation par la maquette et le prototypage sont des éléments importants de ces formations.

Le laboratoire de recherche MAP-ARIA (UMR CNRS-MCC 3495), qui travaille depuis plus de 10 ans sur le continuum conception-fabrication, apporte son expérience en matière de conception numérique.

Située sur le territoire de la Métropole de Lyon, l'ENSAL est membre associé à la communauté d'universités et établissements de Lyon Saint-Étienne - COMUE, qui fédère onze établissements d'enseignement supérieur et de recherche, quatre universités, les grandes écoles de Lyon et de Saint-Étienne, et le CNRS. L'École est implantée sur un site stratégique et déterminant qui favorise la dynamique d'innovation et de partenariat engagée au fil des années.

Présentation d'AckLab

'AckLab, les Ateliers d'Innovation Architecturale, est un FabLab tourné vers l'architecture, comprenant trois espaces de travail mobiles, au sein de l'ENSAL.

Les nouveaux locaux de 230m², inaugurés en Octobre 2016, sont équipés d'outils numériques : imprimantes 3D, découpes laser, découpe vinyle, Thermoformeuse et d'outils traditionnels. Ces nouveaux outils permettent aux étudiants de concevoir et réaliser des maquettes et prototypes pour leurs projets pédagogiques ou personnels.

Objectif de l'appel d'offre

'AckLab et les laboratoires de recherche doivent désormais s'équiper d'un nouveau matériel pour le développement de l'enseignement et de la recherche afin d'enrichir les compétences des étudiants dans le domaine d'acquisition numérique en techniques de numérisation de l'existant

Il a pour objet de fixer la nature du matériel ainsi que:

- Les fournitures et prestations que le titulaire s'engage à fournir notamment en matière de formation
- Les conditions de commande, de livraison et d'exécution, de vérification du matériel ainsi que les conditions de prix et de paiement.

ARTICLE 1: OBJET DU MARCHÉ

1.1- Nature du marché

Le marché est conclu par L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon 3 rue Maurice Audin BP 170 69512 Vaulx en Velin cedex

1.2- Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'acquisition d'un scanner laser 3D pour répondre aux besoins de l'enseignement et des laboratoires de recherche.

1.3- Durée du marché

Le présent marché est conclu pour la durée d'exécution de la prestation. Il est conclu dès sa notification

1.4- Délai d'exécution

La livraison, la mise en fonctionnement, la formation ainsi que l'ensemble des prestations devront être exécutés dans un délai de 3 semaines (21 jours) à compter de la notification du bon de commande.

La partie contractante est :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon représentée par sa Directrice Madame Nathalie Mezureux.

La personne responsable du marché est la secrétaire générale Madame Sandrine Quemin.

Le comptable assignataire des paiements est l'agent comptable de L'ENSAL

Les renseignements d'ordre administratif pourront être obtenus auprès de :

Sandrine Quemin, secrétaire générale

Mail : sandrine.quemin@lyon.archi.fr

ARTICLE 2: DESCRIPTION DU MATERIEL ET DES PRESTATIONS

Le matériel proposé dans le cadre de ce marché sera neuf et de bonne qualité. Il devra être conforme aux normes (notamment normes CE) et portera les estampilles d'agrément ou les labels de qualité chaque fois qu'il fera l'objet d'essais, de contrôle réglementaire ou d'agrément particulier. La présentation des procès-verbaux d'essais (et ou de rapports de contrôle) de référence ou d'agrément seront exigés. Ces documents seront établis en français.

Tous les documents, inscription sur le matériel, correspondances, demandes de paiement et modes d'emploi doivent être entièrement rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français, certifiés conformes à l'original par un traducteur assermenté.

Le transport du matériel reste sous la responsabilité et à la charge du titulaire du marché jusqu'à la réception de celui-ci

La livraison se fera pendant les heures d'ouverture de l'école à savoir: entre 9h et 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi.

Un mail de confirmation devra être envoyé 48 heures avant la livraison à l'adresse suivante :

Mail: cecile.perriche@lyon.archi.fr

La documentation du matériel, notice, attestation de conformité,... seront remises à la personne qui signera le bon de livraison après vérification du contenu.

Personne habilitée à signer le bon de livraison :

La responsable du Fablab : Cécile PERRICHE

ARTICLE 3: DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU MATERIEL

Suivant le cahier des charges (état des besoins) en annexe

ARTICLE 4: DEPOT DES OFFRES

La date limite de réception des offres est fixée au 10/03/2020 à 16:00 heures

Les offres doivent être remises uniquement de manière dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr> (place)

4.1- Liste de pièces à fournir :

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner à un marché public ;

- des documents et renseignements qui permettent à l'acheteur de vérifier son aptitude à exercer son activité professionnelle, ses capacités économiques, financières, techniques et professionnelles,

Ainsi que le recours éventuel à d'autres fournisseurs ou sous-traitants

- le candidat peut transmettre les informations demandées en utilisant les formulaires DC1 et DC2 disponibles à l'adresse :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- préciser l'effectif réservé sur le secteur pour assurer la maintenance et les dépannages pour l'exécution du marché.

- un mémoire technique détaillé précisant les conditions d'exécution pour lesquels le candidat s'engage.

- le mémoire contiendra tous les éléments qui pourront permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier l'offre dans son ensemble : la qualité du produit, les prestations, les coûts ...

- le candidat reste libre de joindre tout document utile qu'il juge nécessaire pour l'appréciation de son offre.

- les mesures de gestion environnementales que le candidat appliquera lors de l'exécution du marché.

ARTICLE 5 : EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

5.1- Sélection des candidatures

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les garanties et capacités techniques, les conditions financières et les capacités professionnelles.

5.2 Critères d'analyse :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée par application des critères pondérés suivants

Critère 1 la qualité technique, 60%

Sous critères :

- distance de numérisation
- précision de l'appareil
- vitesse d'acquisition
- recalage sur site automatique et l'alignement automatique des nuages de points
- logiciel de pilotage
- stockage et transport
- SAV/garantie

Critère 2 le prix 40%

- l'appareil et ses accessoires

5.3 Négociations:

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Après examen des offres le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager librement toutes les discussions qui lui paraissent utiles avec tout ou partie des candidats, voir un seul en vue d'optimiser la ou les propositions jugées économiquement plus avantageuses en fonction des critères précités.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans recourir à la négociation.

ARTICLE 6: GARANTIE DES PRESTATIONS

Le matériel et les prestations feront l'objet d'une garantie d'un an minimum dont le point de départ sera la signature du procès-verbal de réception définitif.

Cette garantie couvre également les frais de déplacement de personnel, de conditionnement, d'emballage et de transport de matériel nécessaire à la remise en état ou le remplacement, qu'il soit procédé à ces opérations au lieu d'utilisation de la prestation ou que le titulaire ait obtenu que la fourniture soit renvoyée à cette fin dans ses locaux.

6.1. Matériel de remplacement

En cas de matériel défectueux pendant la période de garantie, le candidat s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur un matériel de remplacement pendant toute la durée de remise en état dudit matériel.

Celui-ci sera au moins égal à celui défectueux.

ARTICLE 7: OPTIONS

7.1. Formation

Une formation à l'utilisation de l'appareil et du logiciel sera proposée par le candidat. Celle-ci sera détaillée et chiffrée afin d'apporter tous les éléments au pouvoir adjudicateur

7.2 Contrat de maintenance

Le candidat fera une proposition d'un contrat de maintenance comprenant l'entretien du matériel et la mise à jour logiciel.

Le candidat reste libre de faire différentes propositions sur le contenu de sa ou de ses offres de prestations.

ARTICLE 8: PAIEMENT

8.1 Condition de paiement

Le candidat retenu devra adresser à l'ENSAL un acte d'engagement signé dans lequel il confirme son offre et s'engage à se conformer aux clauses du cahier des charges et à respecter le prix proposé.

Le candidat utilisera de préférence le formulaire ATTR11 disponible sur le site du ministère de l'économie.

Les factures seront adressées à l'ENSAL de façons dématérialisées sous le portail chorus pro.

<https://chorus-pro.gouv.fr/ccp/utilisateur?execution=e3s1>

La facture doit impérativement comporter les indications prévues par la réglementation de la Comptabilité publique et notamment les renseignements suivants :

- le numéro de marché
- le numéro de commande
- le numéro du bon de livraison ainsi que la date
- les coordonnées bancaires complètes

Le paiement des prestations s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique.

Le règlement sera effectué par mandat administratif dans les 30 jours à compter de la réception de la facture, uniquement après service fait.

8.2- Ordonnateur

Madame la directrice de l'ENSAL

Nathalie MEZUREUX

8.3- Comptable assignataire des paiements

L'agent comptable de l'ENSAL

3 rue Maurice Audin

BP 170

69512 Vaulx-en-Velin cedex

ARTICLE 9: LITIGE

En cas de litige concernant le présent marché, ne pouvant être résolu de manière amiable, le tribunal compétent est le tribunal administratif dont relève le pouvoir adjudicateur :

Tribunal administratif de Lyon.

Je soussigné,

engage la société.....conformément au
présent CCP

A.....

Le.....

Signature du candidat